

SOCIÉTÉ DE GESTION DES SERVICES ET INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES D'ALGER
S.G.S.I.A/SPA - FILIALE DE L'E.G.S.A/ALGER- AÉROPORT D'ALGER
NIF : 000616097514495

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°21/DAL/SGSIA/2023

La Société de Gestion des Services et Infrastructures Aéroportuaires d'Alger S.G.S.I.A/Aéroport d'Alger lance un avis d'appel d'offres national ouvert concernant le renforcement du système d'éclairage au niveau du salon d'honneur présidentiel. Les candidats spécialisés dans l'éclairage tout corps d'état, électricité générale et éclairage public et intéressés par le présent appel d'offres, peuvent retirer le dossier de l'appel d'offres contre un versement ou le virement de la somme de vingt mille dinars Algériens (20.000,00 DA) non remboursable au compte de la SGSIA ouvert auprès de la Banque Crédit Populaire d'Algérie, Agence Bab Ezzouar, au numéro de compte : 004 00316 42000638 53.
L'original du récépissé de versement doit être présenté et remis à la S.G.S.I.A/Aéroport d'Alger pour l'obtention du dossier de l'appel d'offres auprès :

Société de Gestion des Services et Infrastructures Aéroportuaires d'Alger
Direction des Achats et de la logistique
Service Administration des Contrats
Terminal 1 - 1^{er} étage

Les offres doivent comporter une offre technique et une offre financière. Ces deux offres sont mises dans une enveloppe fermée et anonyme, comportant la mention :

« Renforcement du système d'éclairage au niveau du salon présidentiel »

« À n'ouvrir que par la commission permanente d'ouverture des plis et d'évaluation des offres ».

Tout candidat soumissionnaire doit fournir une caution de soumission présentée sous forme d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire dont le montant doit être supérieur ou égal à un pour cent (1%) du montant de l'offre en toutes taxes comprises.

Le jour de dépôt des offres est fixé à vingt(20) jours calendaires à compter de la première parution du présent avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens de la presse nationale ou le BOMOP, et ce, au niveau de la salle CODIR de la Direction générale du Terminal/ Hall 1, 5^{ème} étage, l'heure de l'ouverture publique des plis est prévue à 13h 30. Passé ce délai, aucune offre n'est acceptée.

Les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés doivent assister à l'ouverture des plis.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation et de remise des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant à 13h30.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant cent quatre-vingt (180) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.